

regarde cette affaire comme étant de 1er ordre, mais de longue haleine.

Votre dévoué serviteur

BARON DE L'EPINE."

Le groupe canadien

Deux jours plus tard, c'est-à-dire à la date du 29 octobre, le baron de l'Épine écrivait au même M. DeJardin, une autre lettre (Lettre No. 5) de laquelle j'extrais la phrase suivante :

" Les 5,000 francs des deux parts canadiennes dans le syndicat sont prêts à être versés contre remise d'une copie de l'acte syndical."

Le 7 novembre 1905, vingt-et-un jours avant de faire sa demande d'option, le baron de l'Épine écrivait à son ami le chevalier de Goethals, autre membre du syndicat, une longue lettre (Lettre No. 8) dans laquelle il disait :

" Cette affaire de colonisation (de l'Abitibi) aurait non seulement l'appui du département des terres et forêts, (de M. Turgeon), mais aussi celui de la colonisation dont le ministre, M. Prévost, nous est tout dévoué. Ces deux ministres auront d'autant plus de facilité à nous aider que cette politique serait très populaire ici. C'est même pour préparer les voies que j'ai été interviewé par le " Soleil," organe du gouvernement et j'avais soumis à M. Turgeon ma réponse au reporter de ce journal, dont je vous ai envoyé un exemplaire."

Puis le baron entre dans tous les détails de l'entreprise qu'il trouve superbe, alléchante au possible. Après avoir énuméré tout ce qu'il y aurait à faire au point de vue de la colonisation, il ajoute :

" A côté de cela, il y aurait le développement des pouvoirs d'eau, l'exploitation de bois et éventuellement la mise en valeur des mines qui pourraient se trouver sur le domaine. Cette vaste opération combinée avec l'appui des ministres, doit nécessairement donner

des résultats certains sur une période qu'il n'est pas possible de fixer maintenant..."

" Une telle société (le syndicat) ayant dès lors le pied dans le pays, jouissant d'une influence officielle, pourrait greffer là-dessus toute sorte d'opération..."

" J'ose espérer que cette affaire de colonisation offerte par le ministre séduira ces messieurs (du syndicat) comme elle le mérite..."

Réunion du syndicat.--Le baron et le ministre marchent

Le 9 novembre, il y eût à Anvers une réunion des directeurs du syndicat belge. On y discuta la proposition de M. Turgeon, car ce fut M. Turgeon lui-même qui avait proposé l'affaire de l'Abitibi par l'intermédiaire du baron de l'Épine, et, deux jours plus tard, le 11, le syndicat télégraphiait à son agent à Québec : Marchez.

Et le baron marcha. Il alla trouver M. Turgeon, mais laissons-lui raconter lui-même ce qui arriva.

Dans une lettre en date du 10 novembre (Lettre No. 10) adressée au syndicat, voici ce que dit le

Québec, ce 11 novembre 1905.

M. F. DeJardin, Anvers,

" Comme suite à mon courrier No. 1, vous m'avez câblé ce matin : Marchez. J'ai l'honneur de vous en accuser réception. Je me suis rendu aussitôt au cabinet du ministre (Turgeon). Il a de suite pris la décision de partir pour Montréal, lundi, 13, et avec moi, afin d'y rencontrer des agents des terres, ainsi que M. Gendron, auxquels il a fait adresser des lettres de convocation pour le mardi, 14 novembre à 10 heures du matin.

" A la suite de cette réunion où la procédure à suivre sera arrêtée je vous écrirai..."

BARON DE L'EPINE."

Quelque chose de mystérieux

Le 14 novembre 1905, la réunion annoncée par le baron, dans la lettre que je viens de vous lire, et convoquée par